



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E93011

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 28/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 2011 B 572

Siret : 533 234 381 00028

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 3302740

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TRCB12672835

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TDCB12672882

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : MONCELET BRUNO (SARL)

ZA DE LA PECARDIERE
72450 MONTFORT LE GESNOIS

Téléphone : 02 43 82 51 59

Fax :

Portable : 06 30 09 86 88

Site Internet : <http://www.moncelet-bruno.com/>

E-mail : bruno@moncelet.fr

Responsabilité légale :

MONCELET BRUNO GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/09/2020
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/09/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.